

Quizz 4

Nom prénom :

Service :

1. Dans les motifs de discrimination, quel est le rang occupé par l'état de santé et le handicap au regard du nombre de plaintes ?

- Premier
- Second
- Troisième

2. Que signifie le sigle Agefiph ?

- Agrément général pour le financement des personnes handicapées
- Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
- Association non gouvernementale de financement des personnes handicapées

3. Lors d'un entretien de recrutement, alors que le CV indique la mention RQTH, l'employeur peut-il poser des questions sur l'origine et la nature du handicap ?

- Oui
- Non

4. Quel pourcentage de la population handicapée d'âge actif les personnes devant utiliser un fauteuil roulant représentent-elles ?

- 5%
- 2%
- 10%

5. Peut-on préciser dans une annonce :

« poste réservé à une personne handicapée » ?

- Oui
- Non

6. Que signifie RQTH ?

- Réserve qualification travailleur handicapé
- Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- Reconnu et qualifié travailleur handicapé

7. Combien de personnes deviennent-elles handicapées au cours de la vie par opposition aux personnes handicapées de naissance ?

- 85%
- 52%
- 23%

8. Lors d'un entretien professionnel avec un salarié, quelles questions l'employeur peut-il poser ?

- De quelle maladie souffrez-vous ?
- Votre situation impose-t-elle des aménagements de poste ?
- Votre maladie est-elle contagieuse ?
- Depuis quand êtes-vous handicapés

Réponses quizz 4

Question n°1

Bonne réponse :

Second

Question n°2

Bonne réponse :

Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

Question n°3

Bonne réponse :

Non

Question n°4

Bonne réponse :

2%

Question n°5

Bonne réponse :

Non

Question n°6

Bonne réponse :

Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

Question n°7

Bonne réponse :

85%

Question n°8

Bonne réponse :

« Votre situation impose-t-elle des aménagements de poste ? C'est le médecin du travail qui valide l'aptitude au poste de travail comme pour tous les salariés »

Et après ?

.....

.....

.....

.....